



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 septembre 2009

LA FONDATION DU CREDIT AGRICOLE 'PAYS DE FRANCE' FETE SES 30 ANS

1000 réalisations en faveur du patrimoine des régions

Depuis 1979, la Fondation du Crédit Agricole 'Pays de France' s'engage avec les Caisses régionales de Crédit Agricole auprès des collectivités locales, des associations et de tous ceux qui agissent pour valoriser le patrimoine architectural, culturel et naturel des régions françaises. Elle sélectionne les projets pour leur intérêt patrimonial mais surtout pour leur contribution à la vitalité des territoires, notamment par le développement d'une activité économique, culturelle et sociale.

En trente ans, la Fondation a soutenu 1000 projets pour un montant global supérieur à 24 millions d'euros. Il peut s'agir de réalisations modestes – la préservation d'un lavoir rural, l'achat d'un objet pour un écomusée – ou plus spectaculaires, comme la réouverture du Collège des Bernardins à Paris, la restauration de Notre Dame de La Garde à Marseille, la reconstruction de l'Hermione à Rochefort ou la remise en état du Parlement de Bretagne à Rennes après son incendie.

Le Crédit Agricole a joué un rôle pionnier :

- en créant l'une des premières fondations d'entreprise en France, reconnue d'utilité publique en 1983 ;
- en ayant l'intuition que le patrimoine représente une chance pour l'économie régionale, et qu'au-delà de leur activité bancaire, les Caisses régionales doivent aussi être présentes dans ce domaine ;
- en contribuant à faire évoluer la notion de patrimoine. Alors que dans les années 70, seuls les monuments, musées et objets d'art retenaient l'attention des responsables culturels et du public, le Crédit Agricole a apporté une vision large, ouverte sur les métiers, les témoignages de la vie économique, les traditions : tout ce qui a contribué, au cours des siècles, à forger une civilisation ;
- en s'intéressant au patrimoine à partir des initiatives de ceux qui y vivent. Le principe n'est pas de rénover un mur pour sa beauté, mais de soutenir un projet porté par une communauté humaine, qui apportera un supplément d'activité économique et culturelle aux habitants et constituera un atout touristique.

Aujourd'hui émergent de nouvelles thématiques : donner du sens, la pédagogie (comment visiter une abbaye si l'on ignore ce qu'est un moine), le développement durable, l'accessibilité, la réinsertion...

Les principaux domaines d'actions de la Fondation sont :

- la restauration et la réutilisation du patrimoine bâti (châteaux, églises, fermes...),
- la création, l'agrandissement et l'enrichissement d'écomusées et de musées,
- la mise en valeur de sites naturels, de jardins et de chemins,
- la sauvegarde du patrimoine artistique et culturel,
- la préservation des témoignages de l'économie rurale, industrielle et maritime ancienne, et le maintien des métiers de tradition,
- l'utilisation du patrimoine en faveur de l'animation locale, notamment auprès des jeunes, des personnes handicapées...

Alors que le bilan touristique de l'été montre l'intérêt croissant du public pour le patrimoine, la Fondation tient, pour ses 30 ans, à rendre d'abord hommage à tous ceux qui, sur le terrain, se retroussent les manches pour faire vivre le patrimoine et le transmettre aux générations futures.

www.ca-fondationpaysdefrance.org

Contacts presse :

Noëlle Dautzenberg-Malard
Déléguée générale
01.49.53.44.82 - FondationPaysdeFrance@ca-fnca.fr

Bertrand Schaefer
Relations presse
01.49.53.41.72 - bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Stéphanie Ozenne
Crédit Agricole SA
01.43.23.59.44
stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr